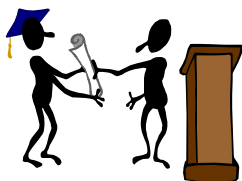


FICHE TECHNIQUE FORMATION PREPARATOIRE SPECIFIQUE



Durée de la formation : 520 heures dont 35 heures en entreprise

Chaque formation qualifiante est précédée d'une formation préparatoire spécifique permettant d'acquérir les pré requis indispensables pour réussir sa préparation au titre et son insertion professionnelle dans le domaine visé.

Cette préparatoire répond aux besoins :

- D'affiner la représentation du métier visé ;
- D'acquérir un comportement en adéquation avec les exigences de la profession ;
- De se réentraîner aux habitudes et méthodes d'apprentissage ;
- D'acquérir le niveau de connaissances suffisant pour suivre la formation souhaitée et rechercher activement un emploi.

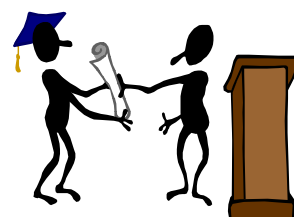
PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- ☞ Acquérir une représentation des spécificités de la culture professionnelle du métier choisi, la plus proche des réalités ;
- ☞ Maîtriser le vocabulaire de base ayant trait à l'environnement professionnel ;
- ☞ Connaître et s'adapter aux exigences physiques, psychologiques et comportementales requises dans l'exercice de l'emploi visé ;
- ☞ Connaître et s'adapter aux spécificités du marché de l'emploi visé (mobilité – disponibilité – rémunération – temps de travail...);
- ☞ Maîtriser les techniques de communication écrite et orale utiles pour l'entrée en section qualifiante ;
- ☞ Maîtriser les techniques mathématiques utiles pour l'entrée en section qualifiante ;
- ☞ Maîtriser les techniques informatiques utiles pour l'entrée en section qualifiante ;

- ☞ Maîtriser les techniques professionnelles de base utiles pour l'entrée en section qualifiante ;
- ☞ Rechercher et trouver une entreprise pour une découverte du métier visé ;
- ☞ Acquérir une méthode de travail adaptée et la mettre en œuvre selon les contraintes du métier ;
- ☞ Lever les obstacles à l'apprentissage et à l'insertion professionnelle.

METHODES DE TRAVAIL ET D'ACCOMPAGNEMENT :

- ☞ Bilan des freins et des atouts de chaque stagiaire sur les plans médico- psycho-social et pédagogique ;
- ☞ Suivi personnalisé par les membres de l'équipe interdisciplinaire ;
- ☞ Méthodes de formation adaptées aux problématiques du stagiaire ;
- ☞ Travail individuel et de groupe ;
- ☞ Evaluation régulière des savoirs et savoir-faire ;
- ☞ Bilan des acquis en fin de parcours.



La poursuite du parcours de formation en section qualifiante, à l'issue de la formation préparatoire, est dans tous les cas soumise à la décision de l'équipe interdisciplinaire de l'établissement.

Remarque : *le manque d'un moyen de déplacement personnel pour accéder aux lieux de stage en entreprise doit être compensé par un moyen de locomotion adapté ou un projet professionnel n'en nécessitant pas.*

Nota : Un projet professionnel insuffisamment défini, un comportement ne permettant pas une entrée en formation préparatoire ou un niveau de connaissances de base insuffisant peuvent nécessiter une entrée dans un dispositif amont : remise à niveau – consolidation de projet professionnel.... Cette étape en amont permettra ensuite une entrée en formation préparatoire.